

Editorial : chères lectrice, chers lecteurs

Autor(en): **Eggli, Albert**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans sa séance du 16 septembre 1999, le conseil de Fondation a approuvé le projet de réponse à la consultation sur la Nouvelle péréquation financière (NPF) et manifesté une fois encore son opposition déterminée à la cantonalisation de l'aide à la vieillesse (). On peut retourner le sujet comme on veut, il s'impose à l'évidence que la cantonalisation ne peut que porter atteinte à la qualité du réseau d'aide à la vieillesse tel qu'il existe actuellement.*

Toute personne, un tant soit peu familière du sujet, n'y croit guère : chaque jour qui passe voit évoquer le nombre croissant de personnes âgées. Nous nous approchons lentement mais sûrement d'une société de longue vie : cela nous le percevons et le sentons. Et c'est précisément à ce moment que la Confédération envisage de renoncer à un important instrument de l'aide à la vieillesse ! Et c'est précisément à ce moment-là que nous mettons l'aide à la vieillesse en jeu et l'exposons aux incertitudes de l'avenir !

Pro Senectute ne veut pas jouer ce jeu.

Mais notre Fondation ne dit pas seulement non. Nous avons soumis au Conseil fédéral une série de propositions constructives. Ce qu'il adviendra reste pour le moment ouvert. Ce qui est sûr en revanche, c'est que Pro Senectute veut s'engager inlassablement pour des solutions responsables et de qualité.

Cordialement



Albert Eggli

Président du conseil de Fondation

(*) Texte de la réponse disponible à Pro Senectute Suisse, Zurich

L'air du temps

Dépendance : pas d'assistance

Le projet de Nouvelle péréquation financière (NPF) entre la Confédération et les cantons ne concerne pas seulement l'aide à la vieillesse, mais aussi les prestations complémentaires à l'AVS/AI. Le financement des séjours en home et établissement médicalisé reviendrait à l'aide sociale. Là encore, Pro Senectute Suisse proteste contre cette proposition avec la dernière énergie.

Pro Senectute s'oppose à la cantonalisation de l'aide à la vieillesse : ce message est entre temps parvenu aux milieux intéressés. Les responsables du département fédéral des finances en ont pris connaissance, comme le prouve un article de la Nouvelle Gazette de Zurich du 8 septembre, même si les deux auteurs, Ulrich Gygi et Gérard Wettstein, croient toujours que seule la cantonalisation offre des solutions différenciées. Ces auteurs ne voient pas que les contrats de prestations signés par la Confédération respectivement avec la Croix-Rouge suisse et Pro Senectute Suisse correspondent par leur efficacité et leur proximité avec le citoyen de la meilleure manière à l'instrument que réclame la Nouvelle péréquation financière.

Largement diffusée, la brochure sur la cantonalisation de l'aide à la vieillesse a connu un tirage de 5 000 exemplaires dans les trois langues. Quelques organisations actives dans le champ social y ont puisé une argumentation qu'elles ont retravaillée en fonction de leur domaine. Dans la Nouvelle Gazette de Zurich, Martin Mezger, directeur de Pro Senectute Suisse a présenté le 18 août la position de la Fondation sur le projet de NPF. A la suite de la résistance qui se manifeste tout particulièrement du côté des orga-